

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été constitué entre Damien CHAUSSIGNAND et Louis CHAUSSIGNAND, le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun **DU BOIS DE VAL**, reconnu le 25/03/2026, au capital de 40 000 Euros.
Durée : 99 ans
Siège social : 1935 Route du Bois de Val - 07400 SCEAUTRES
Objet : exploitation d'un domaine agricole
Damien CHAUSSIGNAND et Louis CHAUSSIGNAND demeurant tous deux au siège social sont nommés cogérants.
Le Groupement sera immatriculé au Greffe du tribunal de Commerce d'AUBENAS.

ENVOI EN POSSESSION

en l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date du 9 septembre 2025, Monsieur Louis Auguste GUILHOT, en son vivant demeurant 22 Boulevard de la Corniche Jean Cholvy à AUBENAS (07200), né(e) le 23/10/1936 à AUBENAS 07200 (07200), décédé(e) à AUBENAS (07200), le 14/09/2025,
A institué un ou plusieurs légataires universels.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : **Maître Céline BOURRET, Notaire associée de la Société à Responsabilité Limitée « AUBENACTES ALLIANCE NOTAIRES », titulaires d'Offices Notariaux dont le siège est à AUBENAS (Ardèche), 3 Rue Marc Seguin, Numéro CRPCEN 07007.**
Pour avis :
AUBENACTES ALLIANCE NOTAIRES N. HUMBERT C. BOURRET 3 Rue Marc Seguin 07200 AUBENAS

SAS HERMA NOT,
titulaire d'un Office Notarial à ANNONAY (Ardèche),
8 Place de la Liberté.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Sébastien GUILLAUMA, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée « HERMA NOT », titulaire d'un Office Notarial à ANNONAY, 8 Place de la Liberté, le 16 avril 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : **CELIMA.**
Le siège social est fixé à : SATILLIEU (07290), 1 place de la Faurie.
La société est constituée pour une durée de 99 années.
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE VINGT EUROS (1 020,00 EUR).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur David PRIAM demeurant à SATILLIEU - 1 Place de la Faurie.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AUBENAS.
Pour avis
Le notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 avril 2005, Mme Mireille Jeanne Adrienne **LARUE**, retraitée, dmt à **TOURNON-SUR-RHONE** (07300) 5 allée des Dames,
Née à **SAINT-DIDIER-EN-VELAY** (43140), le 18/11/1940.
Célibataire.
Non liée par un pacs.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à **TOURNON-SUR-RHONE** (07300) (FRANCE), le 05/08/2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Philippe JULLIANT, Notaire Associé de la société dénommée « **MATHIEU ROUX ET JEAN-PHILIPPE JULLIANT** » titulaire d'un office notarial à **SAINT-VALLIER**, 8 avenue Eugène Buissonnet, le 16 février 2026.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien CASERIO, Notaire à **TOURNON-SUR-RHONE** 61 avenue Maréchal Foch, référence CRPCEN : 07038, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

APPEL À CANDIDATURES

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :
AS 07 26 0140 01 : superficie totale : 14 ha 89 a 80 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ROCHEMAÛRE (14 ha 89 a 80 ca) - 'ILE BOURBON' : ZD-12-28-32-42-44-45-46-56-57-66-73-75-78-79. Zonage : A. Occupation : Libre
AS 07 26 0128 01 : superficie totale : 10 ha 57 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : LANARCE (10 ha 57 a 10 ca) - 'MAS DU TAILLIER' : B-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766. Zonage : A. N. Occupation : Libre
AS 07 26 0130 01 : superficie totale : 2 ha 65 a 10 ca dont 15 a 10 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : PAILHARES (2 ha 65 a 10 ca) - '2750 RTE DU COL DU BUISSON' : D-176 - 'GAILLARD' : D-177-846-962. Zonage : RNU. Occupation : Libre
AS 07 26 0141 01 : superficie totale : 1 ha 02 a 55 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BOURG-SAINT-ANDEOL (1 ha 02 a 55 ca) - 'CHENEVIER' : AO-87-161. Zonage : A. Occupation : Libre
AS 07 26 0143 01 : superficie totale : 19 ha 56 a 83 ca dont 8 ha 50 a 12 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : MARS (19 ha 56 a 83 ca) - '2360 CHE DE PERRETTE' : AB-241 - 'LA BRANCHE' : AB-93-94 - 'LES PETITS MOULINS' : AB-113-114-116-119-123 - 'PERRETTE' : AB-99-100-101-102-103-104-106-111-112-234--236-237-239-243-244-246 - 'RIOUDE MARS' : AC-206-207-208. Zonage : RNU. Occupation : Libre
AS 07 26 0136 01 : superficie totale : 3 ha 46 a 90 ca dont 32 a 30 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : EMPURANY (3 ha 46 a 90 ca) - 'ROUCHEIROL' : D-647 - 'SERRE CHAMPRIUM' : D-645 - 'TRAFOURINE' : D-618-619-620. Zonage : RNU. Occupation : Libre
Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **22/05/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.
CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.
APPEL À CANDIDATURE pour la location de bien à vocation agricole
Articles L.143-3, R.142-3 et L.141-1,II,4° (Intermédiation Locative : IL) du Code rural et de la pêche maritime
La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.
IL 07 26 0014 01 : superficie totale : 5 ha 86 a 71 ca dont 9 a 70 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MEYSSE (5 ha 86 a 71 ca) - 'DRAHY SUD' : AC-83-84-95-96-97-102-103-112-190-192-377-385-387-433. Zonage : N, A.
Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **22/05/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <https://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.
CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !

T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33

legales@avenir-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne **1 an** à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 €**



OUI, je m'abonne **1 an** à **L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX**
(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 € +** prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

Lait (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Bovins viande (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Chèvre (6 n°/an) 63 € au lieu de 102 €	Pâtre (10 n°/an) 64 € au lieu de 108 €	Volaille (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Fruits et légumes (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Vigne (11 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Grandes cultures (6 n°/an) 72 € au lieu de 132 €	Porc (10 n°/an) 72 € au lieu de 132 €

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

- Chèque (à l'ordre de L'Avenir Agricole de l'Ardèche)
- Je souhaite une facture

Coupon à retourner accompagner du règlement à L'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Fait le
à
Signature

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

- Bovins laitnb
- Réf. laitièresl
- Bovins viandenb
- Ovinsnb
- Caprinsnb
- Aviculturenb
- Céréalesha
- Vergersha
- Maraîchageha
- Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

-
-
- Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?
- Gamm vert (précisez la commune)
- Village de producteur (précisez la commune)
- Autre



Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550
N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr
Dépôt légal à parution.
Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtre : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

